

Défis pour le e-commerce au Congo

Par Dimitri Ange NIOSSOBANTOU

Etudiant en année de maîtrise, option Monnaie et Finance,

Faculté des Sciences Economiques

Université Marien NGOUABI

Email : . . .

Site Internet : www.angechretien.new.fr

Depuis plus d'un siècle, on assiste à un développement des technologies de l'information et de la communication. Récemment avec l'essor phénoménal des secteurs des « *Point-com* », un bouleversement sans pareil a affecté le monde entier. L'usage croissant et inéluctable des ordinateurs et des réseaux informatiques dans le monde des affaires a donné naissance à une nouvelle forme de commerce sous l'appellation du **e-commerce**.

Le "e-commerce" ou commerce électronique permet, sous une forme électronique, c'est-à-dire, en l'absence de tout support tangible et grâce à une communication à distance interactive, la conclusion en ligne d'un contrat de vente ou d'achat de biens et services, ou encore la réalisation d'une quelconque prestation. Après paiement du prix convenu, grâce à la monnaie électronique, les produits achetés par le biais de ce commerce sont la plupart livrés immédiatement sous forme de téléchargement.

Notre étude tient à présenter, non pas de façon sommaire ou moins intelligible, le défi par lequel le Congo est emprunt face au e-commerce, mais plutôt apporter une analyse creusée, subtile d'être une pierre de participation au développement tant voulu du Congo.

L'Afrique en général, et le Congo en particulier, sont encore loin de respirer les merveilles du e-commerce. Le défi est encore très prononcé, et s'il nous doit de participer à la compétition que nous impose la mondialisation dans son décloisonnement des frontières et sa libéralisation des marchés financiers, il importe au Congo de mettre en œuvre des politiques appropriées afin de faire face à ce vaste défi.

Le e-commerce se pratique à travers les réseaux informatiques par le biais d'ordinateurs interconnectés, et reliés les uns les autres. L'objectif de cette innovation était de réduire les coûts d'information, de recherche et de transaction en vue de maximiser le profit. En effet cette nouvelle forme de commerce a pour fierté de s'inscrire dans un cadre où les offreurs et les demandeurs se place à l'abri de certains coûts, qui grâce aux technologies de l'Information et de la communication sont complètement réduits et deviennent presque inexistantes.

Cette évolution n'est pas pour surprendre le monde. Mais elle s'explique par la concurrence et le souci qu'ont les Hommes d'affaires d'élargir le marché. Le e-commerce apparaît pour toutes les entreprises et pour tous les autres acteurs économiques comme un nouveau marché à conquérir.

Pour certains il s'agit d'acquérir des profits supplémentaires, pour d'autres part contre, cette innovation n'est pas indispensable, mais plutôt, le réseau devient une simple dimension additionnel, cela veut entre autre dire que le e-commerce est pour certain un nouveau marché où peuvent s'échanger tous les biens et services comme dans tous les autres marchés.

Par contre pour d'autres, le e-commerce est considéré comme un marché où s'échangera que des produits subsidiaires qui n'ont pu être écoulé sur les marchés réels. Cela n'étant l'objectif principal de notre étude, nous tenons juste à le préciser afin que nous puissions mieux saisir la quintessence de notre inquiétude.

Le développement des TICs conduit à un redécoupage incessant du marché et, est une ouverture à la course aux alliances, aux partenariats et autres fusions sur le marché électronique. On assiste à une nouvelle tournure du commerce suite à des alliances entre firmes conduisant à des résultats positifs. On réalise par là que la pratique du e-commerce n'a pas que pour objectif d'écouler la production des entreprises, mais permet également à celles-ci de trouver des partenaires qui de prime à bord ce seraient juste intéressés aux produits vendus par l'entreprise.

Le commerce électronique apparaît aujourd'hui comme l'un des points fiables d'une nouvelle économie tournée uniquement vers la supériorité technique. Il ne faut en effet pas oublier que c'est parce que l'on peut trouver beaucoup de choses sur Internet que les gens utilisent cet outil.

Le e-commerce ne semble donc viable que parce que le rêve du profit existe, l'anticipation auto-réalisatrice matérialisée par des transactions à travers le monde entier engendrent des bénéfices vertigineux. Les sociétés opérant déjà dans ce domaine ne cherchent pas à réaliser que des profits par leur activité, mais aussi à prouver qu'elles peuvent potentiellement – dans le long terme – en réaliser. C'est ici, en effet, que réside la motivation de l'ensemble des acteurs : les gains se produiront avant tout sur les actions, telle est en tout cas le consensus implicite qui réunit les différents intervenants.

La part d'immatériel dans leurs cours est souvent la seule explication de leur valorisation, dix à cent fois supérieure à leur chiffre d'affaires réel, notamment lorsque les bénéfices sont inexistantes. La valeur de ces entreprises réside ainsi dans leur potentiel de développement. Cette évolution correspond à une véritable révolution fondée sur le potentiel.

On réalise ainsi l'impact que peut avoir le commerce électronique sur les économies réelles des pays. La plupart des observateurs de ce nouveau marché valident l'hypothèse de baisses des cours. En effet le commerce électronique impose une réduction des prix, mais dans une moindre proportion. Cela peut s'expliquer positivement, du moment que les agents économiques qui acquièrent les biens réalisent un profit, et que les pertes des entrepreneurs soient compensées par les surplus réalisés grâce au nombre grandissant de clients et, également dans l'acquis de leur marque et du nom de domaine.

Fort de tout cela, la question reste à savoir quelle place le commerce électronique occupe dans l'économie congolaise et quel peut être son apport au développement de ce pays ?

La situation politique du Congo ne lui permet pas d'accéder facilement aux marchés. Le défi du commerce électronique est de pouvoir conquérir les nouveaux marchés dont les frontières lui ont été fermés pendant longtemps.

Le commerce électronique pour le Congo devra être un commerce où devront impérativement s'échanger de façon juste et équitable les biens et services produits dans les économies. L'Etat devra mettre en œuvre des politiques encourageant les hommes d'affaires plus à vendre qu'à acheter.

Nous voulons à travers cette étude montrer que les gains de productivité de l'économie congolaise peuvent résider au centre d'un dispositif explicatif d'une nouvelle forme de commerce et, par conséquent, d'une nouvelle forme d'économie.

Le commerce électronique apporte à l'industrie des gains de productivité considérables. Une copie papier d'une encyclopédie qui peut coûter plus de 20.000 FCFA par numéro, revient à moins de 5.000 FCFA le CD Rom, et son téléchargement à partir d'un serveur est pratiquement gratuit.

Outre les nouveaux débouchés qu'elle ouvre, le commerce électronique représente une véritable aubaine pour les petites et moyennes entreprises qui concurrenceront celles qui sont cinq fois plus grosse qu'elles. Ainsi les produits congolais, quelle que soit leur taille, pourront être vendus à l'étranger.

Ce phénomène semble donc être une mutation profonde, puisque les entreprises leaders, qui elles aussi exportent via le commerce électronique, seront en concurrence directe avec les petites et moyennes entreprises. Le commerce électronique permet ainsi de restructurer les marchés préexistants, donnant accès à la libre concurrence et sans hautes barrières à l'entrée. Le commerce électronique suscite enfin des redéfinitions de stratégies de marque, des réorganisations d'entreprises et des repositionnements d'activités.

Les avantages que nous offre le commerce électronique sont innombrables : on assistera à la création de nouvelles branches d'activités, de nouveaux produits et services, de nouvelles méthodes de livraison des produits et des prestations, de nouveaux modèles commerciaux et de nouveaux processus.

Processus opérationnels rationalisés ou remaniés, avec de nouvelles structures d'entreprise et une amélioration du rendement de ces dernières. Ces changements, à leur tour, pourraient avoir des répercussions sur le rendement de l'économie dans son ensemble, c'est à dire la croissance économique, la productivité, les prix et l'emploi.

L'intérêt de notre analyse est que le Congo s'inscrive et s'implique profondément dans le commerce électronique, Le défi réside en ce que les Congolais ne doivent pas seulement acquérir les biens et services offerts sur ce marché, mais plutôt et surtout promouvoir la culture et les produits congolais. Les conséquences que le Congo pourra subir en achetant plus qu'il ne peut vendre seront similaires à celles enregistrées sur les autres marchés réels.

L'architecture du système commercial sera fortement modifiée, induisant ainsi l'accès à un vaste marché qui permettra aux acteurs économiques d'opérer librement en faisant libre choix sur la panoplie de produits offerts et à offrir. Mais l'épreuve est que cette relative indétermination posera le problème de la délimitation du système commercial qui donnera lieu, de gré ou de force, à un seul et unique marché «tout». Cela peut être à l'origine d'un englobement du marché national qui au fur et à mesure deviendra presque inexistant.

Outre sa spécificité, le commerce électronique étant un commerce comme toutes les autres formes de commerce, c'est-à-dire où les biens s'échangent avec la monnaie, le fait d'acheter plus que de vendre entraînera une sortie abusive des capitaux, conduisant ainsi à un déséquilibre permanent de la balance des paiements.

Une des causes de la dévaluation du Franc CFA est dû au fait que les habitants de la zone franc importaient plus qu'ils n'exportaient. Aujourd'hui, avec une interconnexion des machines par le réseau mondial devenue presque incontrôlable, une seconde dévaluation de notre monnaie est à craindre.

La vitesse des transactions à travers le commerce électronique, requiert donc dans l'entreprise et dans les institutions publiques, des systèmes de veille et de mesure très réactifs. Les mécanismes de formation de prix et de surveillance des marchés doivent être réétudiés dans leur totalité. La régulation financière du capital sera soumise à des aléas nouveaux liés aux difficultés de mesure, et à la volatilité des actifs souvent immatériels qui devront être minutieusement suivie.

Si le Congo désire obtenir des résultats favorables à travers le commerce électronique, les autorités devront procéder à un bouleversement total de toute la structure économique du pays et procéder à une étude permanente des nouvelles technologies à adopter. Car il sera difficile pour notre économie encore embryonnaire de se frôler à des technologies qui seront assez difficiles à contenir.

En guise de conclusion, nous pensons que ce nouveau style de faire des affaires et de créer de la valeur en détruisant les frontières ne doit pas être pour l'Etat Congolais une mode à adopter sans étude préalable. Il sera en effet difficile de contenir les effets que cette précoce mutation pourrait provoquer. Mais étant donné que le monde entier est lancé dans le processus de globalisation, la préoccupation majeure de l'Etat sera de mettre en place des politiques appropriées au développement des technologies de l'information et de la communication (TICs). Il est donc temps de remplir les conditions d'accueil d'une nouvelle économie, pour permettre à l'économie congolaise d'entrer dans l'ère de la numérisation, car le commerce électronique est un virage indispensable et inévitable.